Engagement de CEVA TECHNOLOGIES en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Contexte :
Dans le cadre de notre démarche de responsabilité environnementale et en adéquation avec les objectifs de l'Accord de Paris et de la Science Based Targets initiative (SBTi), CEVA TECHNOLOGIES s'engage à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son périmètre d'activité.

Objectifs de réduction des émissions :
Afin d'aligner nos efforts avec une trajectoire compatible avec un réchauffement limité à 1,5°C, nous nous alignons sur les objectifs de l'approche « absolue » du standard SBTI et nous fixons les objectifs suivants :

- **Scope 1** (consommation de combustibles fossiles) : réduction de **42** % d'ici 2030 par rapport à 2023.
- **Scope 2** (électricité achetée) : réduction de **42** % d'ici 2030 par rapport à 2023.
- **Scope 3** (approvisionnement, transport, fin de vie des produits) : réduction de **25** % d'ici 2030 par rapport à 2023.

Tableau détaillé de nos objectifs selon notre bilan GES 2023 :

Catégorie d'émission	Emissions actuelles (tCO_2e, 2023)	Objectif 2030 -42% Scope 1 & 2 -30% Scope 3	Objectif 2040
Scope 1	19,8	11,5 (-42%)	4 (-80%)
Scope 2	91.0	53 (-42%)	26 (-80%)
Scope 3	2818,1	1972,7 (-30%)	563 (-80%)

Moyens mis en œuvre :

Scope 1 : Réduction des émissions directes

- Optimisation des machines et équipements (programme d'investissement d'équipement électrique moins énergivores).
- Sensibilisation des opérateurs à la réduction des consommations d'énergie (animation de notre SMI pour la part énergétique, certification ISO 50001 du site CEVA TECHNOLOGIES).

Scope 2 : Réduction de l'empreinte carbone de l'électricité achetée

- Augmentation de la part d'électricité renouvelable dans l'approvisionnement (Contrats EDF).
- Mise en place d'une stratégie d'achat d'énergie verte.

Scope 3 : Diminution des émissions de la chaîne d'approvisionnement et du cycle de vie des produits

- Intégration de fournisseurs avec engagements réduction CO_2, évolution de nos critères de sélection.
- Mise en place d'une charte fournisseurs exigeant des actions de réduction carbone.
- Optimisation des transports (mutualisation des flux logistiques).
- Réduction des déchets et revalorisation des matières (animation de notre SMI pour la part environnementale, certification ISO 14001 du site CEVA TECHNOLOGIES).

Suivi et indicateurs :

- Bilan triannuel des émissions GES et progression vers nos objectifs.
- Part d'énergie renouvelable consommée.
- Réduction des déchets et taux de recyclage.

Thierry COLLET
Président Directeur Général CEVA TECHNOLOGIES